



Strasbourg, 27 juin 2022

T-PVS(2022)12

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**

42<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 28 novembre - 2 décembre 2022

**GROUPE D'EXPERTS SUR LA CONSERVATION  
DES OISEAUX SAUVAGES**

**7<sup>e</sup> réunion, Valence (Espagne)**  
*Réunion au format hybride*  
**9-10 juin 2022**

---

**-RAPPORT DE REUNION-**

*Document préparé par  
le Secrétariat de la Convention de Berne*

Le Comité permanent est invité :

- à prendre acte du rapport de la 7<sup>e</sup> réunion du Groupe d'experts sur la conservation des oiseaux sauvages, organisée à Valence, Espagne, au format hybride ;
- à prendre note des propositions du Groupe pour ses activités futures.

## **1. Ouverture de la réunion et accueil des participants**

Le président, M. Rastislav Rybanic (République slovaque), ouvre la réunion. Il accueille les participants et remercie les autorités espagnoles d'avoir généreusement proposé d'organiser la réunion ainsi que la visite de terrain très intéressante qui s'est déroulée le jeudi 9 juin dans le parc naturel d'Albufera et au centre de soins de la faune sauvage de La Granja.

M. Borja Heredia, représentant du ministère espagnol de la Transition écologique et du Défi démographique, accueille tous les participants à Valence au nom des autorités espagnoles et leur souhaite des discussions intéressantes et fructueuses.

## **2. Introduction par le Secrétariat : informations techniques, objectifs de la réunion et résultats attendus**

Après avoir présenté les modalités pratiques de la réunion hybride, Mme Nadia Saporito, chargée de projet junior au sein du Secrétariat de la Convention de Berne, rappelle que la dernière réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Malte en 2017 et explique que la réunion de cette année a pour objet :

- de faire le point sur le travail accompli dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation de la Convention de Berne sur les oiseaux et les lignes électriques et d'examiner la nécessité de poursuivre les travaux en la matière ;
- d'examiner et, le cas échéant, d'approuver les mesures nécessaires visant à promouvoir l'interdiction des plombs de chasse pour prévenir l'empoisonnement des oiseaux ;
- de découvrir les projets de réintroduction d'oiseaux dans la région de Valence et les plans d'action multi-espèces dans la région Mura-Drava-Danube et en Türkiye ;
- d'identifier les nouveaux domaines d'intérêt pour les travaux futurs du Groupe d'experts ;
- de nommer un nouveau président ou une nouvelle présidente et un nouveau vice-président ou une nouvelle vice-présidente.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour de la réunion est adopté sans modification.

## **4. Réintroduction d'espèces : l'expérience à Valence**

M. Juan Jiménez, chef du Service de la vie sauvage de la Generalitat Valenciana, présente les projets de réintroduction d'oiseaux dans la région de Valence. Les participants à la réunion sont informés des espèces réintroduites dans la région de Valence, des aspects essentiels à prendre en considération pour la réintroduction des espèces et des enseignements tirés de l'expérience à Valence. Les diapositives de la présentation de M. Jiménez sont accessibles [ici](#).

## **5. Protection des oiseaux contre les électrocutions et les collisions avec les lignes électriques**

Le Secrétariat souligne que la mortalité des oiseaux due aux collisions et aux électrocutions sur les lignes électriques a des conséquences négatives sur les populations d'espèces d'oiseaux menacées, notamment celles figurant dans les annexes de la Convention de Berne. Il rappelle également que, à la suite de la suggestion du Groupe d'experts en 2004, le Comité permanent a adopté la *Recommandation n° 110 (2004) sur l'atténuation des nuisances des installations aériennes de transport d'électricité (lignes électriques) pour les oiseaux*.

L'électrocution sur les lignes électriques demeurant l'une des principales causes de pertes sévères au sein de la population, en avril 2011, une Conférence internationale sur les lignes électriques et la mortalité des oiseaux en Europe, organisée par BirdLife, a donné lieu à la « Déclaration de Budapest sur la protection des oiseaux et les lignes électriques ». Après la Déclaration de Budapest, le Comité permanent de la Convention de Berne a adopté

un système temporaire de rapports biennaux pour le suivi de la mise en œuvre de la Recommandation n° 110 (2004). Les rapports ont été remis en 2014 et 2016.

Après l'introduction par le Secrétariat, M. Borja Heredia présente le cadre juridique sur les lignes électriques et les oiseaux en Espagne. M. Heredia informe les participants à la réunion du contenu d'un décret de 2008<sup>1</sup> qui définit les critères techniques que les structures électriques situées en zones protégées doivent respecter pour la sauvegarde des oiseaux. Les participants sont informés d'un projet financé par l'Union européenne visant à prévenir les électrocutions d'oiseaux dans plusieurs régions d'Espagne et à mettre aux normes au moins 20 000 structures. Enfin, M. Heredia souligne que le ministère espagnol de la Transition écologique et du Défi démographique réfléchit également à une stratégie nationale à long terme contre les électrocutions et les collisions avec les lignes électriques. Les diapositives de la présentation de M. Heredia sont accessibles en espagnol [ici](#).

Le Groupe insiste sur le fait que les interventions sur les lignes électriques au niveau international devraient se concentrer sur les voies de migration des oiseaux migrateurs ; dans cette perspective, l'[Atlas de la migration des oiseaux en Afrique-Asie](#) est considéré comme une bonne source d'information sur les zones à haut risque d'électrocution et de collision avec des lignes électriques. Le Groupe souligne également l'importance de traduire les connaissances techniques des spécialistes de la conservation sous la forme d'informations plus accessibles pour les parties prenantes concernées.

Les problèmes de l'augmentation des températures de fonctionnement de la technologie actuellement répandue des conducteurs à haute température et à faible affaissement (HTLS) (180 °C contre 75 °C) et de l'absence de preuves scientifiques sur les conséquences possibles de ces structures sur les oiseaux sont également portés à l'attention du Groupe. Plus globalement, la question de savoir comment tenir compte de la conservation des oiseaux dans le développement des nouvelles technologies est soulevée. Il est suggéré d'organiser une conférence à l'intention des gouvernements nationaux, de la société civile et, surtout, des représentants du secteur de l'énergie pour aborder le problème de l'électrocution et des lignes électriques, sur le modèle de la Conférence internationale organisée à Budapest par BirdLife en 2011. De plus, il est proposé de mener ultérieurement une étude sur les nouvelles technologies dans le domaine des lignes électriques et les risques éventuels sur les oiseaux.

## **6. L'interdiction des plombs de chasse pour prévenir l'empoisonnement des oiseaux : état des lieux**

M. Rafael Mateo Soria, professeur associé à l'Institut de recherche sur les ressources cynégétiques, fait une présentation sur le saturnisme chez les oiseaux sauvages. M. Mateo donne aux participants à la réunion un aperçu de la question, explique comment l'exposition au plomb peut être suivie et illustre les effets du plomb sur le système neurologique, la réponse immunitaire et la reproduction des oiseaux sauvages. Il axe ensuite sa présentation sur la réglementation des plombs de chasse en Europe. Les diapositives de la présentation de M. Mateo sont accessibles [ici](#).

Le Groupe souligne que la collaboration avec les chasseurs est essentielle pour prévenir le saturnisme chez les oiseaux. Il ajoute que la Fédération des Associations de chasse et de conservation de la faune sauvage de l'Union européenne (FACE) pourrait jouer un rôle central en facilitant la communication et en offrant aux chasseurs des conseils pratiques sur la façon de remplacer les plombs de chasse par d'autres munitions. Le Groupe suggère également que, alors que le processus législatif visant à interdire les plombs de chasse dans les États européens est en cours, la Convention de Berne pourrait diffuser les preuves scientifiques existantes sur les effets du plomb sur la biodiversité.

---

<sup>1</sup> Décret royal 1432/2008, du 29 août [Protección de la avifauna contra la colisión y la electrocución en líneas eléctricas de alta tensión. \(miteco.gob.es\)](#)

## **7. Plans d'action multi-espèces**

### **7.1 Plan d'action pour les oiseaux de rivière dans la réserve de biosphère des cinq pays « Mura-Drava-Danube »**

Mme Tanja Nikowitz, WWF Autriche, et M. Matthias Gattermayr, REVITAL, présentent le Plan d'action pour les oiseaux de rivière dans la réserve de biosphère des cinq pays « Mura-Drava-Danube ». Bien qu'il soit l'un des réseaux fluviaux les plus écologiques d'Europe, le réseau fluvial « Mura-Drava-Danube » subit des pertes d'habitat en raison des barrages hydroélectriques, des améliorations de la navigation et de la protection contre les crues. Le plan d'action est le premier plan de conservation d'espèces élaboré à l'échelle transfrontalière au sein de la réserve de biosphère. Au cours de sa présentation, Mme Nikowitz souligne la façon dont la Convention de Berne pourrait renforcer la mise en œuvre du plan d'action voire favoriser l'élaboration de plans de protection des espèces similaires dans les zones protégées transfrontalières en Europe. Les diapositives des présentations de Mme Nikowitz et de M. Gattermayr sont accessibles [ici](#).

### **7.2 Préparation d'un plan d'action multi-espèces ciblant cinq espèces de canards en Türkiye**

M. Burak Tatar, représentant du ministère turc de l'Agriculture et de la Sylviculture, présente un plan d'action multi-espèces pour la conservation de cinq espèces de canards actuellement en cours d'élaboration dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne. Le plan d'action fait partie d'un projet plus large visant à établir une stratégie nationale de conservation de la biodiversité. Les diapositives de la présentation de M. Tatar sont accessibles [ici](#).

## **8. Propositions au Comité permanent de la Convention de Berne : perspectives**

Mme Ursula Sticker, Secrétaire de la Convention de Berne, informe le Groupe d'experts de la Vision pour la Convention de Berne à l'horizon 2030, qui a été adoptée par le Comité permanent lors de sa 41<sup>e</sup> réunion en décembre 2021. Le texte de la Vision, disponible [ici](#), présente la mission de la Convention de Berne et définit quatre objectifs généraux principaux. Mme Sticker informe les participants à la réunion que la Vision s'accompagnera d'un Plan stratégique, actuellement en cours d'élaboration.

Prenant en considération la Vision adoptée par le Comité permanent, le Groupe recommande à la Convention de Berne de continuer son travail sur la conservation des oiseaux sauvages et identifie les priorités suivantes pour les travaux futurs du Groupe d'experts :

- suivre la question de l'électrocution et des collisions avec les lignes électriques ;
- étudier les menaces que font peser les parcs éoliens et les énergies renouvelables sur les oiseaux ;
- soutenir les États parties à la Convention de Berne, non membres de l'Union européenne, dans les efforts qu'ils déploient en vue d'interdire les plombs de chasse dans les zones humides ;
- rechercher des synergies avec d'autres accords environnementaux multilatéraux à des fins de planification et d'action relatives aux espèces ;
- contribuer à la promotion de pratiques agricoles respectueuses des oiseaux dans toute la région.

## **9. Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un vice-président ou d'une vice-présidente**

Le Groupe remercie chaleureusement le président actuel, M. Rybanic, et le vice-président actuel, M. François Lamarque, pour leur dévouement et leur engagement envers le Groupe d'experts. Le Groupe nomme M. Burak Tatar (Türkiye) en qualité de nouveau président et Mme Salome Nozadze (Géorgie) en qualité de nouvelle vice-présidente du Groupe d'experts. Leur mandat comprend deux réunions consécutives du Groupe d'experts.

### **10. Prochaine réunion du Groupe d'experts**

Le président informe le Groupe d'experts que la prochaine réunion se tiendra en 2024. Il prie les représentants des Parties contractantes de faire savoir au Secrétariat s'ils souhaitent accueillir la prochaine réunion dans leur pays.

### **11. Questions diverses**

Aucune autre question n'est soulevée.

### **12. Clôture de la réunion**

Le président remercie les membres du Groupe d'experts pour cette rencontre productive et clôt la réunion.

**Annexe I – Liste des Participants**

<b>Contracting Parties</b>	<b>Name</b>
<b>Armenia</b>	<b>Mr Arman AVAGYAN</b> "Hydrometeorology and monitoring center" Ministry of the Environment
<b>Bulgaria</b>	<b>Mr Valeri GEORGIEV</b> Ministry of Environment and Water
<b>Croatia</b>	<b>Ms Maja POLIĆ</b> State Inspectorate
<b>Czech Republic</b>	<b>Ms Eliška ROLFOVÁ</b> Ministry of the Environment
<b>Finland</b>	<b>Ms Nina MIKANDER</b> Ministry of the Environment
<b>France</b>	<b>Mr Charles-Henri DE BARSAC</b> Ministère Ecologie
<b>Georgia</b>	<b>Ms Salome NOZADZE</b> Ministry of Environmental Protection and Agriculture
<b>Germany</b>	<b>Mr Oliver SCHALL</b> BMUV - Federal Ministry for the Environment
<b>Hungary</b>	<b>Mr Andras SCHMIDT</b> <b>Ms Éva FEJES</b> Ministry of Agriculture
<b>Malta</b>	<b>Ms Jessica FENECH</b> Wild Birds Regulation Unit
<b>Poland</b>	<b>Mr Wiktor WYŻYŃSKI</b> General Directorate of Environmental Protection
<b>Portugal</b>	<b>Mr João LOUREIRO</b> ICNF, Institute of Nature Conservation and Forests
<b>Serbia</b>	<b>Ms Snezana PROKIC</b> Ministry of Environmental Protection of the Republic of Serbia
<b>Slovakia</b>	<b>Mr Rastislav RYBANIC</b> Integra Consulting
<b>Spain</b>	<b>Mr Borja HEREDIA</b> <b>Mr Rubén MORENO-OPO</b> Ministry for Ecological Transition and Demographic Challenge  <b>Mr Juan JIMÉNEZ</b> Generalitat Valenciana

	<p><b>Ms Susana SÁNCHEZ CUERDA</b> Dirección General de Sostenibilidad, Junta de Extremadura (GPEX)</p> <p><b>Mr Roberto MATELLANES FERRERAS</b> <b>Ms Patricia MONTERDE VITORIA</b> <b>Ms Devora MUÑOZ</b> Tragsatec, Group Tragsa</p>
<b>Türkiye</b>	<p><b>Mr Burak TATAR</b> General Directorate of Nature Conservation and National Parks</p>
<b>United Kingdom</b>	<p><b>Mr Matthew PARSONS</b> Joint Nature Conservation Committee</p>
<b>International/national governmental and non-governmental organisations, Secretariats of Conventions</b>	<b>Name</b>
<b>Albanian Ornithological Society</b>	<b>Mr Erald XEKA</b>
<b>BIOM Association (BirdLife Croatia)</b>	<p><b>Mr Boleslaw SŁOCIŃSKI</b> <b>Mr Mate ZEC</b></p>
<b>BirdLife Europe &amp; Central Asia</b>	<b>Mr Willem VAN DEN BOSSCHE</b>
<b>BirdLife International</b>	<p><b>Ms Lilla BARABAS</b> <b>Ms Nicola CROCKFORD</b></p>
<b>CABS - Committee Against Bird Slaughter</b>	<b>Ms Stefania TRAVAGLIA</b>
<b>CIC (International Council for Game and Wildlife Conservation)</b>	<b>Ms Iben Hove SØRENSEN</b>
<b>Convention on Migratory Species</b>	<p><b>Mr Olivier BIBER</b> <b>Mr Iván RAMÍREZ PAREDES</b> <b>Mr Fernando SPINA</b> <b>Ms Nora Nora Marie WEYER</b></p>
<b>CZIP/Birdlife Montenegro</b>	<b>Mr Bojan ZEKOVIĆ</b>
<b>European Association of Zoos and Aquaria (EAZA)</b>	<b>Mr Simon BRUSLUND</b>
<b>FACE (European Federation for Hunting and Conservation)</b>	<b>Mr Alexander GRIFFIN</b>
<b>Hellenic Ornithological Society/Birdlife Greece</b>	<p><b>Ms Zoi-Antigoni SIDERI-MANOKA</b> <b>Ms Georgia-Panagiota ALEXOPOULOU</b></p>

<b>Int. Association for Falconry &amp; Conservation of Birds of Prey</b>	<b>Mr Julian MÜHLE</b> <b>Mr Gary TIMBRELL</b>
<b>Nature Conservation Egypt</b>	<b>Mr Haitham MOSSAD</b>
<b>Protection and Preservation of Natural Environment in Albania</b>	<b>Mr Zydjon VORPSI</b>
<b>Invited Speakers</b>	<b>Name</b>
	<b>Matthias GATTERMAYR</b> Revital Integrative Naturraumplanung
	<b>Rafael MATEO SORIA</b> Institute for Game and Wildlife Research
	<b>Tanja NIKOWITZ</b> WWF Austria
<b>Council of Europe Secretariat</b>	<b>Name</b>
	<b>Ms Ursula STICKER</b> Secretary of the Bern Convention
	<b>Ms Nadia SAPORITO</b> Junior Professional Officer
	<b>Ms Emma BOUTIER</b> Coordination assistant